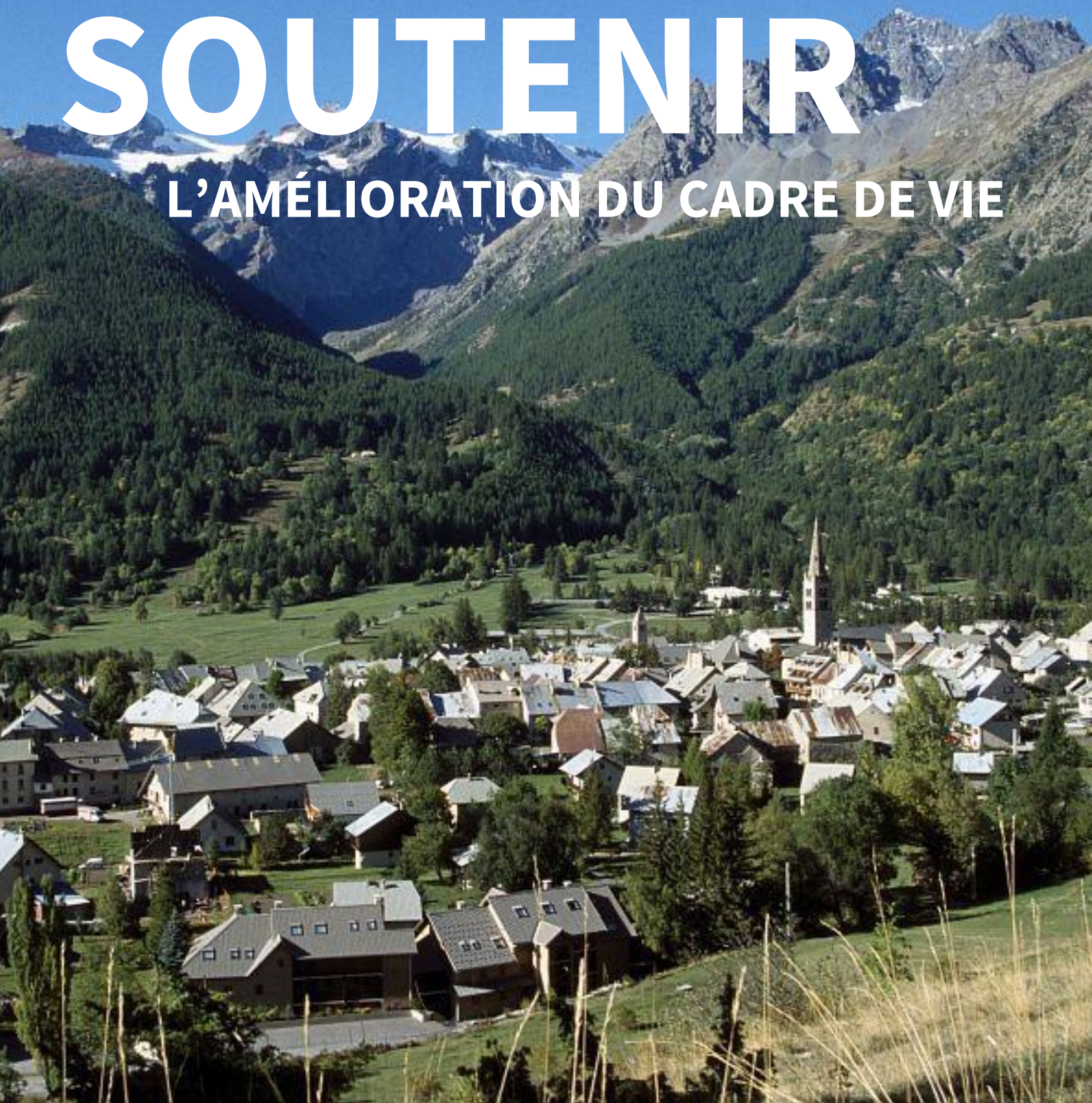


OPÉRATION « FACADES-TOITURES »

SOUTENIR

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Ce programme est financé par
la commune du Monêtier-les-Bains et par la Région SUD

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



AMÉLIOREZ NOTRE CADRE DE VIE

VALORISEZ

VOTRE PATRIMOINE

L'opération « Façades-Toitures » est une campagne de ravalement des façades et de réfection des toitures initiée par votre commune.

Au Monétier-les-Bains, les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades ou de réfection des toitures peuvent bénéficier de **subventions très incitatives.**

Le but est d'offrir aux habitants et aux vacanciers un **cadre de vie attrayant** et de **soutenir l'activité du bâtiment.**

DES TRAVAUX RÉUSSIS



Les couleurs, les aspects d'enduits, les matériaux utilisés et les détails architecturaux doivent être en symbiose avec l'architecture traditionnelle, le paysage et respecter les règles d'urbanisme.

La chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud est à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet. Venez le rencontrer lors des permanences en mairie.



POUR EN BÉNÉFICIER

- ➔ Les propriétaires doivent respecter les formalités détaillées dans le cahier des charges de l'opération, adopté en Conseil Municipal.
- ➔ Les immeubles doivent être visibles du domaine public, situés en **zone Ua** du PLU, construits et achevés depuis **plus de 30 ans**, ne pas être revendus dans les 5 années après la perception des aides, ne pas comporter de logements indignes ou insalubres...
- ➔ Les réalisés doivent être réalisés par des entreprises qualifiées.
- ➔ Les subventions sont calculées en fonction de l'ampleur et du type de travaux réalisés et en tenant compte des majorations possibles sous conditions (isolation, revenus...).

SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

- ① **Prise de contact avec la chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud (voir au verso)**
- ② **Déclaration de vos travaux en Mairie**
- ③ **Demande de devis**
- ④ **Dépôt d'une demande de subvention complète via la chargée d'opération**
- ⑤ **Présentation de votre demande en commission municipale**
- ⑥ **Réalisation des travaux après accord de subvention**
- ⑦ **Paiement de la subvention**



L'animation de cette opération est assurée par SOLIHA Alpes du Sud. Vous obtiendrez gratuitement, auprès de votre chargé d'opération, des renseignements concernant :

- L'opération « Façades-Toitures » et ses subventions,
- Les aides de l'ANAH et des Caisses de retraite pour l'amélioration de l'habitat.



Nous pourrions éventuellement vous orienter vers un de nos partenaires du Réseau Habitat et Energie, si votre projet le nécessite.

**Les permanences 2019 sont assurées les mardis
de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 en Mairie**

05 mars 2019

02 avril 2019

07 mai 2019

04 juin 2019

02 juillet 2019

30 juillet 2019

03 septembre 2019

01 octobre 2019

**Uniquement sur Rendez-vous au :
04 92 24 40 04**



**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL ?**

**CONTACTEZ-NOUS AU 04.92.51.89.04
Laurence AGULHON (votre chargée d'opération)
l.agulhon@solihha.fr**

SOLIHA Alpes du Sud

Les Fauvettes II – 1 rue des Marronniers

05000 GAP

04.92.51.53.34 – contact.hautesalpes@solihha.fr

solihha.fr